

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

# COMMUNE DE VAULX

## PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION N° 1

### ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

<p>ENQUETE PUBLIQUE Vu pour être annexé à l'arrêté du</p>	<p>APPROBATION Vu pour être annexé à la délibération du</p>
---	---

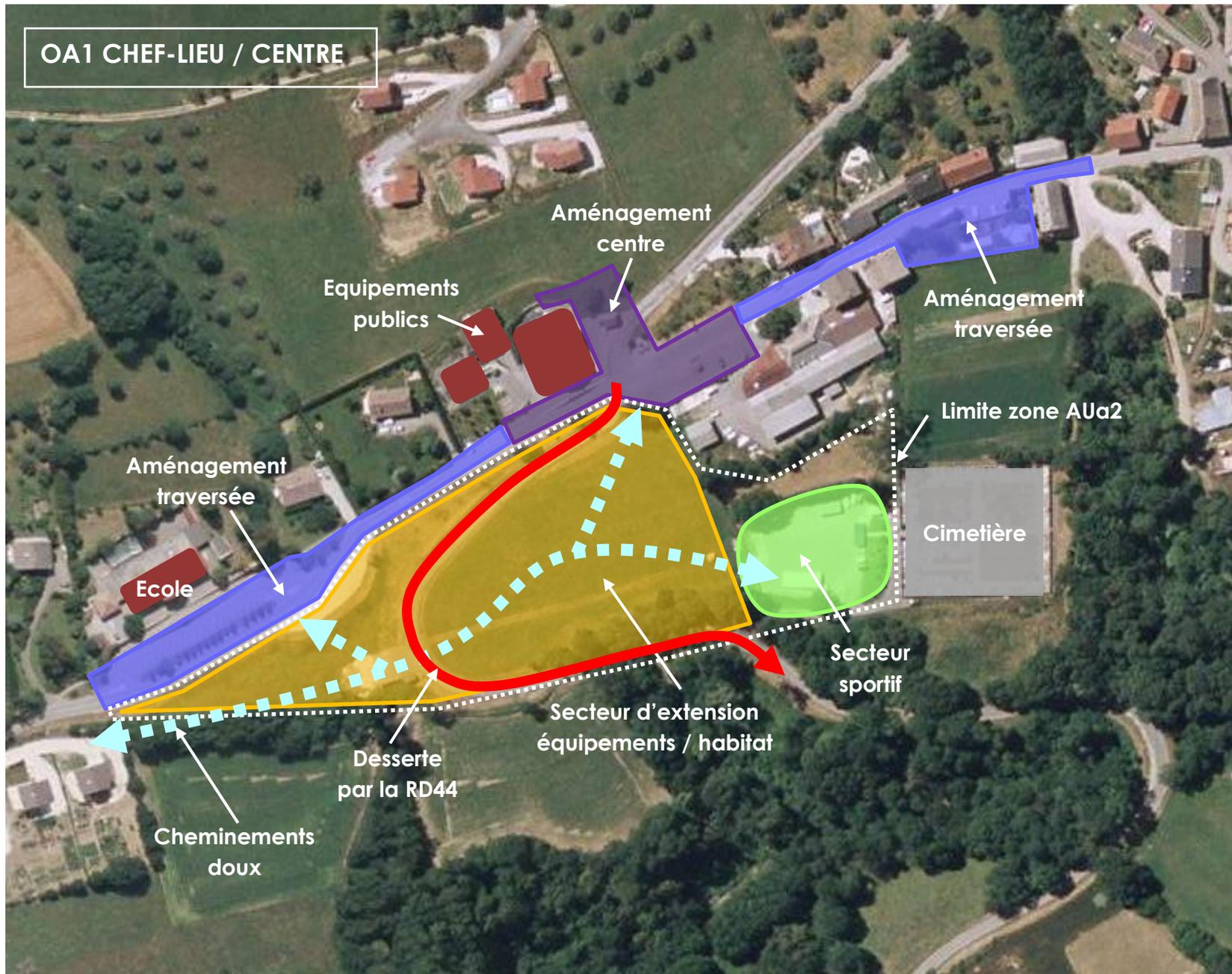
Atelier d'urbanisme  
Michel FABRE

FEVRIER 2011

**ORIENTATION D'AMENAGEMENT N° 1**

Commune : <b>VAULX</b>
Lieu-dit : <b>CHEF-LIEU / CENTRE</b>

<b>Objectifs d'aménagements</b> - Vocation future	<b>Zone à Urbaniser AU</b> Zone d'équipements et d'habitat intermédiaire
<b>Localisation</b>	Chef-lieu En continuité du bâti / A l'aval de la RD3
<b>Enjeux</b> - Paysagers - Agricoles - Viabilités / équipements	Forts / Centre village Faibles Stationnement / Circulations douces / Viabilités internes
<b>Mode opératoire</b> - Contexte foncier - Intervention de la collectivité - Conditions de réalisation	Terrains communaux Oui Opération phasée Aménagement de l'espace du centre village en liaison avec l'aménagement de la traversée de la RD3 (stationnement, espaces verts...)
<b>Eléments de projet</b>	Réalisation d'équipements avec salle polyvalente Aménagement d'espaces publics Création de circulations douces (équipements, terrain de jeux, urbanisations) Programme de logements intermédiaires Commerces / Locaux techniques communaux
<b>Impact</b> - Paysager - Environnemental	Fort / Centre village Faible / Préservation des espaces boisés à l'Est
<b>Traduction au PLU</b> - Zonage - Surface - Capacité d'accueil	AUa1 18 200 m2 12-15 logements



**ORIENTATION D'AMENAGEMENT N° 2**Commune : **VAULX**Lieu-dit : **CHEF-LIEU / COTEAU**

<b>Objectifs d'aménagements</b> - Vocation future	<b>Zone à Urbaniser AU</b> Zone d'habitat et d'espaces publics
<b>Localisation</b>	Chef-lieu En continuité du bâti / A l'amont de l'église et de la Mairie
<b>Enjeux</b> - Paysagers - Agricoles - Viabilités / équipements	Site de coteau – Crête côté Est / Présence d'espaces boisés au Nord et au Sud (vergers, rideaux d'arbres) Moyens Organisation des accès et des circulations douces
<b>Mode opératoire</b> - Contexte foncier - Conditions de réalisation	Terrains privés / publics Opération d'aménagement d'ensemble Servitude de mixité sociale à raison de 50 % de logements sociaux pour les constructions du coteau comprises entre la Mairie et le lotissement existant Etude géotechnique préalable définissant les conditions de drainage et de soutènement sur les parcelles 1016 / 1098
<b>Eléments de projet</b>	Réalisation d'un programme d'habitat mixte (individuel, semi-collectif) Principe de voie traversante depuis la RD44, et liaison avec le futur aménagement de la zone AU au sud Principe d'implantation des constructions en alignement sur la RD44 et sur la nouvelle voie Typologie de volumes groupés pour au moins 2/3 des constructions équivalentes au volume du bâti ancien Sens dominants de faîtage des constructions parallèles à la pente Aménagement d'un espace public type square entre la nouvelle voie et l'Eglise avec des escaliers reliant le square au niveau de la RD3.
<b>Impact</b> - Paysager - Environnemental	Fort / Cœur de village et site de coteau Moyen / Préservation des zones boisées au Nord et au Sud
<b>Traduction au PLU</b> - Zonage - Surface - Capacité d'accueil	AUa2 / UB AUa2 : 26 500 m <sup>2</sup> / UB : 4500 m <sup>2</sup> UB : 4 / 5 logements – AUa2 : 10-12 logements

OA2 CHEF-LIEU / COTEAU

